

# LE CONTACT

Octobre  
2023

Volume 42  
no 6

Site internet : [www.spsern.lacsq.org](http://www.spsern.lacsq.org)

Notre page Facebook : SPSEMN

Nouvelle adresse 600 boul. Mgr Dubois suite 101

## JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN (JPNSS) :

Le 28 septembre dernier, vous étiez près de 300 personnes à festoyer dans une ambiance chaleureuse au Club de Golf Lachute.

Le souper fut un très grand succès. C'était une première expérience pour les membres du comité organisateur à la barre de cet événement.



Nous pouvons dire chapeau, la gang ! Merci à Brigitte Beauchamp, Nathalie Jean et Yves Vincent qui ont été appuyés par Stéphanie Tremblay, membre de l'exécutif SPSEMN.

De plus, nous tenons à souligner la présence toute spéciale de Dominic Latouche, vice-président aux relations du travail et à la vie professionnelle de la Fédération du personnel de soutien scolaire. Merci Dominic, d'être passé nous voir!



## CIME FM PARLE ENCORE DE NOUS :

Dernièrement, vous avez reçu dans votre courriel personnel, un lien pour accéder à un article écrit par la journaliste Justine Vachon de CIME FM.

Celle-ci a pris le temps de consulter le SPSEMN pour en savoir un peu plus sur le manque de personnel dans nos écoles en ciblant spécifiquement le personnel de soutien.

Nous sommes heureux de voir l'intérêt porté par les médias à votre réalité. Espérant que vous avez apprécié cet article, qui représente bien vos conditions de travail.

Vous aimeriez nous transmettre des informations supplémentaires sur votre vécu, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

## AJOUTS D'HEURES VS POSTE À TEMPS COMPLET. QUELS SONT LES EFFETS SUR LA RÉTENTION-ATTRACTION DU PERSONNEL :

Les besoins dans les milieux augmentent. Il y a un manque de personnel flagrant de personnel. Parfois les plans d'effectifs ne sont pas faits pour répondre exactement et adéquatement aux besoins et réalité des milieux.

Nous ne sommes pas sans savoir qu'annuellement le CSSRDN demande ou offre au personnel des ajouts d'heures à leur poste existant et toutes les raisons sont bonnes pour le faire.

Et si ces ajouts d'heures étaient un frein à la rétention et à l'attraction ? La question se pose. Est-ce qu'il n'y aurait pas un besoin de créer plus de postes à temps complet, le personnel serait déjà en place pour faire face à ces imprévus, qui semblent être de plus en plus prévisibles.

De plus, en créant des postes à temps complet cela aura peut-être un effet de rétention et d'attraction pour le personnel en place et à venir.

Nous vous laissons sur cette réflexion qui mérite d'être examinée et approfondie.



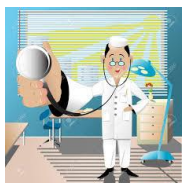
## VOTRE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

Vous avez accès au tout nouveau programme d'aide aux employés et à la famille : « Dialogue »

- a. Une multitude de services simples et gratuits, 100% confidentiels.
- b. Votre PAEF est accessible en tout temps via les moyens suivants :
  - ✓ -Site web: [www.dialogue.co/fr](http://www.dialogue.co/fr)
  - ✓ Téléphone: 1-833-352-3789
  - ✓ Application Dialogue: Code QR ci-dessous
- c. Le nouveau PAEF offrira cinq (5) heures de consultations gratuites et confidentielles via l'application mobile, via la page web de Dialogue ou encore en personne.
- d. Les professionnels de Dialogue peuvent venir vous soutenir dans les contextes suivants :
  - ✓ soutien en matière de gestion du stress et du bien-être;
  - ✓ consultation conjugale et familiale.
  - ✓ soutien pour les soins des enfants et des personnes âgées;
  - ✓ consultation sur le travail et d'orientation professionnelle;
  - ✓ consultations juridiques et financières (non disponibles en personne).



## QUOI FAIRE EN CAS DE BLESSURE AU TRAVAIL :



Vous vous blessez au travail : Ne prenez aucun risque consulter un médecin généraliste ou urgentologue et remplissez le registre « Incident-accident » LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.

En prenant le temps de remplir ce registre, vous vous protégez et vous favorisez l'analyse des risques dans vos milieux. Par la suite, des actions pourront être prises conjointement avec le CSSRDN afin de permettre à votre milieu d'avoir plus d'outils de prévention.

## SIGNER OU NE PAS SIGNER (LES DOCUMENTS DU CSSRDN) ?

Lorsque vous êtes en congé de maladie, le CSSRDN vous demande automatiquement de signer une autorisation pour communiquer avec votre médecin. Il peut aussi vous demander de signer une autorisation pour l'obtention de documents médicaux. Nous ne vous recommandons pas de signer toutes ces demandes, sans nous avoir consultés au préalable. Il en va de vos droits « dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général » (extrait d'une sentence arbitrale datée du 17 juillet 2015, par l'arbitre Christian Brunelle).



### AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI Adjoint(e) administratif(ve)

Le Syndicat de l'Enseignement de la Rivière-du-Nord (SERN) est un syndicat affilié à la FSE-CSQ représentant les enseignantes et les enseignants du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN).

Nous sommes à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste d'adjoint(e) administratif(ve) débutant le ou vers le 4 décembre 2023.

#### Voici ce que nous offrons :

- Poste à temps plein de 32,5 heures par semaine;
- Un salaire annuel à l'entrée de 48 400 \$ pouvant aller jusqu'à 54 350 \$ selon l'expérience;
- Cinq (5) semaines de vacances estivales payées à l'entrée et six (6) semaines après cinq (5) années d'ancienneté au SERN;
- Régime d'assurances collectives;
- Fonds de pension RREGOP;
- Poste syndiqué avec le SEESOCQ.

#### Voici ce que nous recherchons :

Une personne capable d'accomplir diverses tâches administratives en lien avec :

- Rentrer les données des contrats des enseignants et les divers congés dans la Gestion unifiée des membres (GUM) et tenir à jour;
- Calculer l'ancienneté des enseignants et préparer la liste d'ancienneté;
- Calculer le nombre de jours pour l'accès aux listes par les enseignants;
- Préparer et déposer les griefs, faire leur suivi et la mise au rôle;
- Accompagner le président et les conseillers lors de la rédaction de lettres et autres documents;
- Accueillir les gens à la réception et répondre au téléphone;
- Faire les divers achats et commandes de papeterie;
- Diverses autres tâches de nature cléricale.

#### Voici ce que vous devez posséder comme qualifications :

- Détenir un DEP ou un DEC en bureautique, en secrétariat ou toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente à l'emploi;
- Maîtrise du français oral et écrit (bilinguisme un atout);
- Maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, ...);
- Connaissance du milieu de l'éducation.

Pour toutes questions ou pour nous faire parvenir votre candidature, veuillez communiquer avec monsieur Jean-Stéphane Giguère, président du SERN au 450.436.1153 ou par courriel à [jsiguere@sern.qc.ca](mailto:jsiguere@sern.qc.ca) avant le 31 octobre 2023.

31 août 2023

## Costumier Des Déterminants incompris



Avez-vous besoin de vous costumer à l'Halloween cette année ?

Quand je regarde la vitrine, je me dis que je n'ai pas besoin de costume...c'est ce que j'ai l'air à longueur d'année

Quand la réalité dépasse la fiction, l'imaginaire et l'entendement !

## VOS QUESTIONS LES PLUS SOUVENT POSÉES CES DERNIERS TEMPS :

### Question 1 : Est-ce que ma direction peut ajuster mon horaire de travail ?

Réponse :

#1 : **Oui**, mais seulement 2 fois par année

#2 : Avec **l'obligation d'un préavis de 10 jours**

Référence : clause de convention suivante 8-2.13 « Ajustement d'horaire » (page164).

### Question 2 : Ai-je le droit de partir en vacances au courant de l'année scolaire ?

Réponse:

#1 : **Oui**, si vous faites partie du personnel détenant un poste du secteur général.

#2 : **Non**, si vous faites partie **du service de garde et du service direct aux élèves**

Référence : clause de convention 5-6.05 B) (page71).

### Question 3 : Après un retour de congé maladie, maternité, etc. Est-ce que le CSSRDN peut m'enlever le droit de retour sur le poste que je détenais avant de partir en congé?

Réponse :

#1 : **Non**

Référence : clauses de convention suivantes : 1-2.24 (page 4); 3-3.03 (page 17); 5-1.11 (page 27); 5-5.06 (page 282); 5-9.11 (page284) et annexe 6 a) pages 244-245.



## Transmission des relevés de participation 2022

Les relevés de participation 2022 à tous les régimes de retraite du secteur public (RRSP) seront déposés graduellement dans [mon dossier de retraite Québec](#) de la mi-octobre à la mi-décembre 2023.

Pour obtenir plus de détails, [consultez l'avis aux employeurs](#) à ce sujet.

## RENCONTRE D'INFORMATION SUR LA RETRAITE :

Organiser par le SERN mais pour tout le personnel du CSSRDN (ne pas confondre avec la session de préparation à la retraite de l'AREQ) en collaboration avec la CSQ, vous convie à une rencontre d'information avec un conseiller de la Centrale, le mercredi 29 novembre 2023, à 17 h, à la salle Robert-Gauthier du SERN (601, rue Fournier, Saint-Jérôme). Il y aura présentation des régimes RREGOP, RRE et RRCE (durée : 2 h).

Un service guichet sera offert après la rencontre, et ce, afin de répondre individuellement à vos interrogations.

Il est important que vous apportiez votre plus récent relevé de participation (reçu au printemps dernier) ainsi que votre état de participation que vous pouvez vous procurer en appelant Retraite Québec (1-800-463-5533). Une boîte à lunch sera servie sur place.

**Vous devez vous inscrire au SPERN 450-432-3883 avant le 22 novembre 2023**

## INFO NÉGO:

### Vote de mandat de grève.

Le jeudi 5 octobre dernier avait lieu l'assemblée générale extraordinaire pour l'obtention d'un mandat de grève donné au SPERN. Près de 250 personnes se sont prononcées à 97,3% en faveur du mandat de grève illimitée.

Ainsi nous rejoignons les syndicats du front commun représentant 420 000 salariés de la fonction publique, affiliés aux centrales syndicales de la CSQ-CSN-FTQ et l'APTS dont plusieurs d'entre eux se sont déjà prononcés aussi en faveur d'un mandat de grève illimitée.

Octobre, novembre et décembre seront chauds en actions de mobilisation.

**Vous serez mis à contribution et nous espérons vivement vous avoir au front avec nous.**



## SAMEDI 23 SEPTEMBRE JOUR NUMÉRO UN DU FRONT COMMUN : MANIF À MONTRÉAL



Lorsque 100 000 personnes marchent dans les rues, ils envoient un message clair au gouvernement. Négociez de bonne foi. Nos demandes syndicales représentent des besoins criant en éducation, monsieur Drainville et madame Lebel, ne l'oubliez pas. L'éducation publique n'est pas une entreprise privée, nous forgeons la société de demain.

**Merci à tous les participants, vous faites la différence. Espérant vous voir au prochain rendez-vous. Surveillez vos courriels et les médias pour en savoir un peu plus.**

## L'Exécutif du SPERN

**Brigitte Beaudry**  
Présidente  
450-432-3883 Poste 1

**Stéphanie Tremblay**  
Vice-présidente au secrétariat et à  
la trésorerie  
450-432-3883 Poste 2

**Sylvie Levert**  
Vice-présidente aux relations de  
travail et aux communications  
450-432-3883 Poste 3

**Sylvie Bacon**  
Vice-présidente à la CNESST  
450-432-3883 Poste 4